



Ouagadougou, le 25 AOUT 2023

N°2023 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **bacheliers de la session 2023**, que la **République Algérienne Démocratique et Populaire** met à la disposition du Burkina Faso, **trente (30) bourses** pour des études de cycle licence au titre de l'**année académique 2023-2024**.

1- Domaines de formation

- Sciences et Technologies (ST) ;
- Sciences de la Matière (SM) ;
- Mathématique et Informatique (MI) ;
- Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ;
- Sciences de la Terre et de l'Univers(STU) ;
- Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ;
- Droit et Sciences Politiques (DSP) ;
- Lettres et Langues Etrangères (LLE) ;
- Sciences Humaines et Sociales (SHS) ;
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ;
- Arts ;
- Langues et Littérature Arabes (LLA) ;
- Langue et Culture Amazighes (LCA) ;
- Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV) ;
- Sciences de la Santé.

Les filières d'études pour chaque domaine de formation peuvent être consultées à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB ou sur le site www.ciospb.gov.bf.

2- Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat de la session de 2023, obtenu à l'issue des épreuves du premier tour avec une moyenne **supérieure ou égale à 13/20** ;
- être âgé de 23 ans au plus au 31 décembre 2023 pour les candidats titulaires des baccalauréats professionnels ;
- être âgé de 22 ans au plus au 31 décembre 2023 pour les candidats titulaires des autres séries de baccalauréat.

3- Composition du dossier de candidature.

Les dossiers de candidature doivent obligatoirement comprendre les documents suivants :

- une demande manuscrite mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., E-mail) timbrée à 200 F (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, indiquant la filière demandée ;
- trois (03) formulaires d'inscription dûment remplis à retirer à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB ;
- trois (03) extraits d'acte de naissance ou photocopies légalisées ;
- un certificat de nationalité burkinabè ou photocopie légalisée ;
- deux (02) photocopies légalisées des trois premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
- trois (03) photocopies légalisées de l'attestation du baccalauréat ;
- trois (03) photocopies légalisées du relevé de notes du baccalauréat ;
- trois (03) certificats de visite et de contre-visite médicale datant de moins de trois (03) mois, attestant que le candidat est indemne de toutes maladies infectieuses et/ou contagieuses, délivrés par le Centre National des Œuvres Universitaires (CENOU) ;
- trois (03) chemises cartonnées de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

Outre ces pièces suscitées, les candidats retenus doivent déposer à la DGCOD dix (10) photos d'identité récentes au format 3/3.

Les dossiers sont recevables du **lundi 28 août** au **mardi 05 septembre 2023** à **14 heures 30 minutes**.

NB :

- ***tout dossier incomplet est irrecevable ;***
- ***toutes les pièces à légaliser doivent être obligatoirement légalisées ; tout dossier ne remplissant pas cette condition ne sera pas examiné.***

**P/le Ministre et P/D,
le Secrétaire général en mission,
le Directeur général de la Recherche et
de l'Innovation chargé de l'intérim**


Dr Potiandi Serge DIAGBOUGA

Officier de l'Ordre des Palmes académiques